# Le chemin perdu et la modernisation des campagnes

### Contribution à une histoire du remembrement pour Bazoges-en-Pareds

A Gilles Alland qui voulait un texte sur les chemins de nos passés. C'est commencé!

## A la recherche du chemin perdu

Nous, passants pressés, Bazogeais ou non, combien de fois sommes-nous passés par le carrefour appelé « Les Cinq Chemins » ? Guidés par l'habitude, nous traversons le paysage, nous passons devant ce hameau qui s'accroche au croisement des deux routes. Sans le voir ni le regarder.

« Pour qu'une chose soit intéressante, il suffit de la regarder [...] » Gustave Flaubert

Un carrefour, selon l'étymologie, c'est la croisée de quatre chemins ; quadrifurcus signifiant qui a quatre fourches ou divisions, mot lui-même venant du latin quadri, qui veut dire quatre<sup>1</sup>. Comment est-il possible qu'un carrefour qui par définition possède quatre routes soit appelé « Les Cinq Chemins » ?

C'est la question du début de notre histoire qui, cette année va nous promener de chemins creux en haies sauvages, des terrassements jusqu'au remembrement.

La première mention connue du carrefour « Les Cinq-Chemins » apparaît dans le premier cadastre de la commune : le cadastre dit « napoléonien » levé en 1834. Situé à la jonction de quatre feuilles du cadastre², on appelle aussi ce carrefour « La croisée des Cinq Chemins ». Situé entre le bourg de Bazoges et le gros village de Pulteau, rien sur le plan ne permet de le caractériser : à cette époque, ni construction ni maison. Seule la présence d'un chêne, sans doute arbre remarquable, est mentionnée. Ce carrefour met aujourd'hui en relation directe les bourgs des communes de Thouarsais et Bazoges par les routes départementales n°38 et n°23

-

https://www.littre.org/definition/carrefour

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Archives départementales de la Vendée, 3P 014/15, le carrefour des Cinq Chemins apparaît sur la feuille n°2 de la section D de Pulteau, sur la feuille n°1 de la section F de Loyauville, sur la feuille n°2 de la section F de Loyauville, et sur la feuille n° 2 la section G du Bourg.

ainsi que les bourgs des communes de La Caillère et de Mouilleron par la route départementale n°8.

Avant le tracé de la route stratégique n°13, en 1833 ³, ancienne route stratégique qui reliait Chantonnay à Parthenay *via* La Châtaigneraie et Secondigny, la route départementale n°8, longue de 41 km, qui relie la plaine de Sainte-Hermine au bocage de Saint-Mesmin, semble avoir eu quelque importance. Elle figure sur la carte de l'état-major du XIXè siècle ; elle est appelée « route de grande communication n°8 »⁴. Difficile de trouver sa trace plus avant car la carte de la famille des Cassini au XVIIIè siècle ne la montre pas ⁵.

Le recensement de 1851, pourtant très détaillé et complet ne mentionne pas « Les Cinq Chemins » comme un lieu habité. C'est une croisée sans construction, on l'a dit. C'est le recensement de 1856 qui indique la présence d'habitants pour la première fois. Demeurent alors aux Cinq Chemins deux jeunes couples : Pierre Germain, maçon, Aimée Genty son épouse et leur fils d'une part ; Henri Ducept aussi maçon et Jeanne Migné, son épouse d'autre part. Rapidement, une activité de cabaret, c'est-à-dire un lieu de consommation de boissons s'installe : en 1861.

A partir de 1866, c'est François Jacques Ducept (1828-1917) qui fut le cabaretier des Cinq Chemins. Comme beaucoup de ruraux à cette époque, il cumule les activités. Cabaretier et aubergiste, il est aussi cultivateur et maçon. L'annuaire administratif, statistique, commercial et industriel du département de la Vendée de 1890-1891 mentionne son nom parmi les dix cabaretiers déclarés sur le territoire communal des années 1890-1891<sup>6</sup>. François Ducept est encore aubergiste en activité jusqu'à un âge fort avancé, en 1911 : il avait alors 83 ans. François Jacques mourut en 1917 après avoir enterré deux de ses petits-fils morts à la Grande Guerre. Misères du temps. Le café ou auberge ne semble pas lui avoir survécu. La Grande Guerre, non contente de balayer les hommes, supprima bien des activités traditionnelles. La mémoire familiale rapporte le souvenir du « café » et de sa licence IV. Longtemps après sa disparition, on raconte qu'un bonhomme déboula un jour, entrant dans la maison. Aux cris des habitants de la maison : « Eh ! Où vas-tu comme ça ? », il leur fut répondu : « Au café !» avant qu'il comprenne qu'il n'y avait plus de cabaret depuis longtemps. On se souvient aussi des deux plaques émaillées, l'une devant la haie sur la route et l'autre sur la façade de la maison qui indiquaient l'arrêt de l'autobus vendéen sur la ligne Fontenay-Chantonnay. Dans ces années-là, vers 1960, les voyageurs

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Suite à la suppression des routes stratégiques, en 1862, la RS13 est devenue la RN149Bis. Cet axe a été déclassé en 1973 en D949Bis. C'est la loi du 27 juin 1833 qui établit un système de routes stratégiques dans les départements de l'Ouest. A la suite de la tentative de soulèvement légitimiste par la duchesse de Berry en Vendée en 1832, le roi Louis-Philippe décida la construction d'un réseau de routes dans l'Ouest de la France supposé permettre une arrivée très rapide des forces armées. Leur objectif était donc de mettre fin aux guerres civiles qui avaient dévasté la Vendée. Sous autorité militaire, elles sont au nombre de trente-huit et étaient destinées en premier lieu à faciliter les opérations et les approvisionnements des armées, notamment en cas d'insurrection. Elles permettaient la surveillance du territoire mais elles offraient aussi la possibilité de développer le commerce. <a href="https://routes.fandom.com/wiki/">https://routes.fandom.com/wiki/</a>

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/carte">https://www.geoportail.gouv.fr/carte</a>, requête « Cinq-Chemins 85390 Bazoges-en-Pareds-fonds de carte de l'état-major (1822-1876)

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Annuaire administratif, statistique, commercial et industriel du département de la Vendée 1890-1891. Tables alphabétiques (vues 592-598), 4 num 502 5, archives départementales de la Vendée.

pouvaient entrer dans le couloir de la maison pour consulter les horaires des correspondances sur un panneau et aussi s'abriter en cas d'intempéries. Les deux arrêts quotidiens du matin et du soir permettaient de rejoindre le train de Chantonnay. Il était possible pour les cyclistes de monter leurs vélos sur la galerie de l'autocar<sup>7</sup>. Le lieu-dit des Cinq-Chemins était donc fréquenté. Les charrettes des rouliers venant du centre d'exploitation de chaux du Vraud<sup>8</sup> puis plus tard les autobus vendéens s'arrêtaient bien à cette croisée de deux routes départementales. La question demeure : carrefour ou Cinq Chemins ?

Il existait pourtant bel et bien une cinquième voie plus modeste : un « chemin de terre, plein d'eau » se souvient-on encore aujourd'hui. La famille Ducept l'empruntait pour aller à la veillée à La Joulinière prenant soin d'enfiler les bottes et de prévoir les chaussons dans une *poche* afin de traverser son passage plein d'eau et de boue<sup>9</sup>.



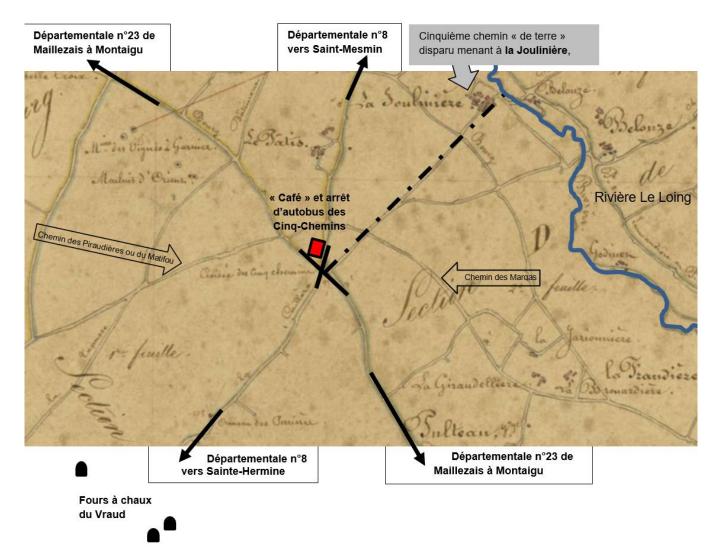
En bas du village de La Joulinière, le cinquième chemin s'achève dans la rivière Le Loing. Cliché AR, 2011

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Entretien avec Thérèse Ducept Pâquier et Jeanine Dion Ducept.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Les deux demandes d'installation de four à chaux qui datent 1859 (M. Femaud) et de 1862 (M. Tisseau) sont contemporaines à la création du hameau des Cinq-Chemins. Archives de la Vendée, 5MM 92-1 et 5MM 92-2. Leur histoire reste encore à écrire.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Entretien avec Thérèse Ducept Pâquier et Jeanine Dion Ducept.

Les photographies aériennes d'aujourd'hui nous en montre encore le tracé mais c'est sur le cadastre ancien qu'il est le plus visible. Il s'agissait d'un chemin rectiligne qui se divisait en deux peu après avoir coupé le chemin du Margas, la branche courbée se dirigeant vers Belouze après avoir coupé un autre chemin qui rejoint le hameau de la Brouardière. Le bocage vendéen possédait alors un réseau secondaire et dense de chemins creux, boueux et humides impraticables l'hiver. Pour desservir l'habitat dispersé typique, les chemins reliaient les hameaux les uns aux autres mais aussi au réseau principal guère plus en état au XIXè siècle. Les témoins de cette époque nous parlent de ces innombrables chemins creux et étroits, de ces *routins* et venelles bordés de haies envahissantes qu'il fallait tailler chaque année, de ces traverses de hameaux obligatoires pour avancer.



C'est le mauvais état et l'exiguïté de ces innombrables chemins bordés d'arbres et de haies qui faisait le charme de ce bocage. Avec l'arrivée de la mécanisation au XXè siècle, leurs caractéristiques si pittoresques causèrent aussi leur perte. En effet, le cinquième chemin dont on a essayé de dresser le profil disparut avec le remembrement des années 1970.

#### Une campagne marquée par les archaïsmes en attente de modernisation

La rénovation de ce réseau de chemins de communication qui étaient aussi des voies pour accéder aux exploitations a été une des motivations du grand remembrement de la fin du XXè siècle. Formulée par les exploitants eux-mêmes, la modernisation des campagnes a été portée dès 1957 auprès du conseil municipal de Bazoges-en-Pareds par le président des exploitants de la commune : Jean Raingeaud (1920-2004). Jean Raingeaud faisait partie de ces jeunes ruraux qui accueillirent le message de la Jeunesse Agricole Chrétienne (J.A.C.) pour mûrir leur engagement à préparer l'avenir. La Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC) fut créée en France en 1929 ; elle est issue de l'A.C.J.F. et apparut dans les paroisses vendéennes dès 1932¹¹0. On peut penser que la demande de remembrement était dans le projet de modernisation des campagnes et qu'elle n'a cessé de croître dans les années 1960. A cette époque, de jeunes agriculteurs, fils d'exploitants, n'envisageaient pas leur futur dans leur exploitation sans un changement radical des pratiques et des structures.

La réponse du conseil municipal au président des exploitants souligne le malaise paysan de cette époque mais le texte au ton solennel apparaît comme une déclaration de principe face au spectre de l'exode rural et à la peur du déclassement social.

Le conseil municipal saisi des graves conséquences pour l'agriculture des récentes mesures gouvernementales constate que la situation des exploitations agricoles était déjà avant ces mesures, très difficile et qu'il y avait de ce fait, accentuation de l'exode rural, principalement des jeunes, abandon de nombreuses exploitations et endettement d'un nombre de plus en plus considérable d'exploitants.

[Le conseil] estime que l'augmentation des charges et la diminution des prix des produits agricoles sont de nature à aggraver dans de notables proportions cette situation, ce qui ne peut manquer de se répercuter sur l'artisanat, le commerce et toutes les activités rurales.

Le conseil municipal, représentant des familles paysannes, exprime son inquiétude devant l'appauvrissement de plus en plus évident de la population agricole.

Conscient de la perte irréparable des valeurs morales et matérielles qu'entraine une politique néfaste, il déclare ne pouvoir plus longtemps paraître s'y associer par un coupable silence. Il proteste formellement contre le traitement défavorable dont les activités agricoles sont l'objet, par rapport aux autres activités plus écoutées semble-t-il parce que plus agitées.

Il est résolu, faute de mesures concrétisant un changement radical d'orientation, à affirmer par des actes sa solidarité absolue avec la classe paysanne pour la sauvegarde de ses intérêts, la prospérité de la commune et du pays tout entier.

Séance du 15 septembre 1957, Bazoges-en-Pareds, délibérations communales, octobre 1952-novembre 1965, vues 39 et 40/106, archives numérisées, site des archives départementales de la Vendée

Dans le bocage bazogeais des années 1960 c'est encore l'époque d'une agriculture peu intensive qui nécessite le repos de la terre en hiver; c'est une agriculture où dominent la culture des plantes fourragères comme les betteraves, les choux, les navets. On laissait davantage se reposer la terre. Les pratiques culturales sont les céréales comme le blé, l'orge de printemps. Une rotation de cultures sur 3 ou

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>André Dessèvres, « Naissance de l'action catholique rurale », Recherches vendéennes n°6, 1999, pages 219 à 222.

5 ans peut être dessinée avec les choux, les céréales, la luzerne. « Faucher la pension » des bêtes était une tâche quotidienne.

Le travail peu mécanisé prenait alors beaucoup plus de temps : trois semaines pour les foins, un mois de moissons rassemblant beaucoup de bras, quinze jours de plantation des bettes (betteraves). Le temps avait la valeur que lui donnaient les saisons et le travail manuel. Taille des haies, buissons d'épines coupe des plessage<sup>11</sup> étaient des pratiques ancestrales et pénibles. Le labour s'effectuait avec les bœufs. chevaux. L'entraide entre exploitants était une obligation. Dans le bourg de Bazoges, les exploitations avaient leurs terres moins bien groupées autour du chef-lieu de l'exploitation que dans les hameaux, parfois dominés par une ou plusieurs métairies dont les bâtiments



Labour de la vigne en fief Masson, vers 1975. Cliché Francis Tapon

de ferme étaient entourés par les terres. Pour une exploitation de type borderie, située au bourg et composée d'environ 20 hectares, on a relevé un morcellement selon 27 parcelles. On a calculé un temps de trajet annuel de 200 heures par an pour relier les parcelles du centre de l'exploitation située dans le bourg<sup>12</sup>. Pas de place pour l'irrigation ou l'arrosage dans cette polyculture où dominait l'élevage de bovins pour le lait et la viande dans une majorité de petites exploitations. Certains exploitants se lançaient dans le commerce du bétail bovin mais ils restent minoritaires<sup>13</sup>.

Dès les années 1960, les besoins en matériel changent et augmentent. On fait appel à des entrepreneurs comme Rouleau à Monsireigne pour les moissons dès 1968, pour l'épandage du fumier, pour botteler... Une première Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) créée par Raymond Purzeau (1903-1969) met le matériel de battage, un tracteur, etc., encoure coûteux, à la disposition d'adhérents. En 1948 cette CUMA comptait environ 80 adhérents. 14

En Vendée, dès les années 1950 les premières opérations de remembrement eurent lieu dans la Plaine où le morcellement et la dispersion du parcellaire étaient le résultat des anciennes pratiques des modes d'assolement. Le modèle parisien s'appliqua sans dommage pour les milieux naturels et sans grande transformation des

<sup>11</sup> Le plessage est la pratique traditionnelle qui consistait à courber à l'horizontale les branches des arbres pour renforcer le rôle de clôture des haies.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Entretien avec Émile Rouhaud

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Entretien avec Yvon Michot.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Entretiens avec Émile Rouhaud et avec Paul Frouin. En 2019, elle n'en compte plus que 5 ou 6.

paysages déjà découverts avec un habitat essentiellement groupé 15. Les résultats furent les spéculations céréalières, l'abandon de l'élevage et l'essor de l'irrigation nous explique le professeur Jean Renard, spécialiste de géographie sociale et rurale. A partir de 1961, précise-t-il, on remembra le Marais mouillé, La Taillée et l'Île d'Elle pour assainir les terres et favoriser l'écoulement des eaux tout autant que pour regrouper les parcelles, dans le cadre des grands travaux de la Compagnie des Marais de l'Ouest. Les paysages furent radicalement transformés. Frênes et osiers disparurent, les conches furent recreusées en tracés géométriques, les systèmes de cultures bouleversées : mise en cultures de céréales sur des terres jusque-là en prairies naturelles destinées à l'élevage laitier. Le bouleversement fut total : de 60 exploitations on est passé à 15 sur la commune de La Taillée. Le marais mouillé devint un marais desséché; seules les communes situées à l'est ont gardé leur aspect « mouillé » aujourd'hui attractif pour le tourisme. Entre 1959 et 1964, Saint-Georges de Montaigu remembre sur l'exemple de Vieillevigne en Loire-Atlantique. Controversée, cette troisième vague entraine des tensions. Les résistances venaient de l'existence des haies qui clôturent mais aussi marquent l'emplacement des fossés qui assainissent les terres lourdes et luttent ainsi contre l'érosion.



Un chemin, cliché Claude Thomas, vers 1970

\_

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Jean RENARD, « Le remembrement gagne les bocages. La transformation d'un paysage. », *Recherches vendéennes n*°6, 1999, pages 421 à 426.

Au service de la restructuration foncière, le remembrement ne fut qu'un outil parmi d'autres : échanges amiables, réorganisation foncière, échange de droits de culture. Les arasements des talus et le démantèlement du bocage furent aussi le fait des pratiques individuelles des exploitants dont la part n'a jamais été mesurée mais bien visible sur les photographies aériennes<sup>16</sup>. Afin de supprimer des tâches ingrates et gagner de l'espace et malgré les réticences paternelles, certains jeunes exploitants bazogeais procédèrent effectivement à l'arrachage de buissons avant le remembrement. Un buisson de trois m de large pouvait représenter un mois de coupe en hiver<sup>17</sup>.

Entre 1970 et 1980 les opérations les plus importantes et les plus spectaculaires, sont l'arrachage radical des haies. Dans les années 1965, les communes d'Antigny, de Saint-Maurice-le-Girard et de Mouilleron-en-Pareds entament leur remembrement.

Les lois du 5 et 8 août 1960 accordent un droit de préemption aux SAFER, sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural notamment en créant l'indemnité viagère de départ (IVD) complément de retraite accordé aux agriculteurs âgés qui cèdent leurs terres pour permettre l'installation des plus jeunes. Une nouvelle agriculture est sommée de s'intégrer à une économie industrielle nationale : exporter, nourrir les urbains, libérer de la main-d'œuvre pour l'industrie et les services. C'est la « fin des paysans » selon Henri Mendras et l'ère de l'agriculteur moderne intégré au secteur industriel pour l'énergie, la fertilisation des sols, les semences, la protection des plantes, la reproduction et la santé du bétail. La terre est un outil de production commerciale plutôt qu'une rente ou qu'un terroir traditionnel<sup>18</sup>.

#### Le remembrement foncier de Bazoges-en-Pareds : 1972-1976

Dans le premier bulletin municipal de la commune de Bazoges paru en avril 1972, le nouveau maire, Jean Raingeaud, président du syndicat des exploitants agricoles de la commune des années 1950-1960, se félicite du succès de la nouvelle équipe municipale aux élections du 14 mars 1971. Il remercie les électeurs. Il annonce que le vœu formulé par certains conseillers municipaux de voir paraître un bulletin communal « devient réalisation, et, [il explique aux habitants que] cette petite revue [leur] rendra visite désormais deux fois par an. » Jean Raingeaud présente ensuite à son « prédécesseur, Monsieur de Pontlevoye, [ses] hommages les plus sincères, pour le dévouement dont il a fait preuve, la droiture et le talent qu'il a déployés pour assumer avec tant de justice et de loyauté, les fonctions de Maire de Bazoges pendant 59 ans

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Jean RENARD, *Ibidem*, pages 421 à 426

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Entretien avec Émile Rouhaud.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Armel Campagne, Léna Humbert, Christophe Bonneuil, « 1962 le nouvel ordre agricole mondial », pages 688-692, dans *Histoire mondiale de la France*, sous la direction de Patrick Boucheron, coordination Nicolas Delalande, Florian Mazel, Yann Potin, Pierre Singaravélou, Paris, éditions du Seuil, janvier 2017.

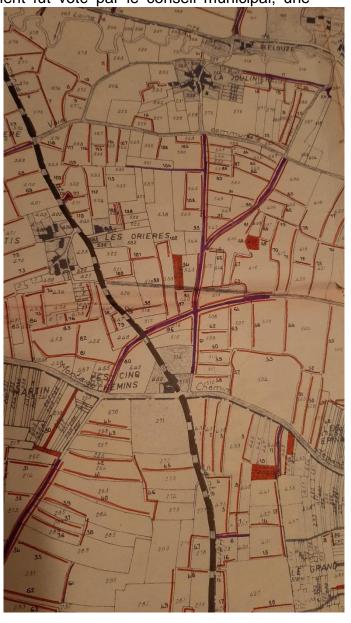
de mandat. »<sup>19</sup> En 1971, c'est bien d'une succession qu'il s'agit : le monde ancien des grands propriétaires fonciers s'efface avec la figure patronale d'un maire respecté mais âgé de 92 ans et apparaît alors une équipe jeune et volontaire d'agriculteurs et d'artisans qui avaient inscrit dans leur programme le projet de rénovation. La première modernisation à effectuer devait passer par le remembrement foncier.

A Bazoges, quand le remembrement fut voté par le conseil municipal, une

association foncière composée de 18 membres se créa. Les maires de Bazoges et de la Jaudonnière v siégeaient comme membres de droit. En octobre 1972, le maire explique les étapes du remembrement dans le deuxième bulletin municipal d'information<sup>20</sup>. Entrée dans le cadre du remembrement depuis le mois d'avril 1972, la commune en est encore à l'automne de cette année-là à l'enquête sur les délimitations du périmètre proposées par les membres d'une commission aidée par un géomètre de monsieur Bouthier. Niort Les convocations en mairie invitent les Bazogeais à consulter « les plans cadastraux placardés tout le tour de la salle de la mairie ».

Sur le plan ci-contre, les traits rouges représentent les haies à arracher, les talus à araser, les murs à démolir; en violet, les chemins supprimés à mettre en culture. Les parcelles coloriées en rouge sont des friches et des taillis à mettre en culture.

L'enquête sur la délimitation fut ouverte du 6 au 20 novembre 1972. Après l'enquête eut lieu le classement des parcelles dans l'hiver 1973. Entre



Plan préparatoire au remembrement de Bazoges, 1975, R. Bouthier géomètre, détail des Cinq Chemins, cliché AR, 2020

1973 et 1975, les géomètres procédèrent aux études dont le coût était pris en charge

9

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> « Le mot du maire », *Bulletin municipal d'informations de Bazoges-en-Pareds*, N° 1 avril 1972, collection P. Frouin. Simon de Pontlevoye est décédé à Velaudin le 19 juillet 1973 dans sa 94<sup>ème</sup> année : « ...maire de Bazoges-en-Pareds depuis mai 1912 jusqu'au 14 mars 1971, il était chevalier de la légion d'honneur, officier national du Mérite, médaille de vermeil du service départemental et communal, etc. Ancien Combattant de la guerre 14-18, dans l'armée d'Orient... », extrait de l'article de nécrologie *Presse Océan*, 23 juillet 1973, dossier Jean Lagniau, Beaurepaire, Vendée, aimablement communiqué par M. Jean Vincent, donjon d'Ardelay.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Bulletin municipal d'informations n°2 octobre 1972, 6 pages, collection P. Frouin.

par le ministère de l'Agriculture. Dans le cadre de ce remembrement, le territoire communal avait été réparti selon quatre zones ; chacune d'elle avait un responsable pour gérer les éventuelles difficultés qui auraient surgi entre les entrepreneurs et les usagers. A Bazoges, ce furent 3 200 hectares remembrés environ<sup>21</sup> pour une superficie totale de 3 383 hectares<sup>22</sup>.

En 1975, on procéda aux nouvelles attributions des parcelles et à leur prise de possession. Ce fut dans l'hiver 1975-1976 que les haies furent arrachées. Il ne faudrait pas limiter le ce grand remembrement à la simple destruction des haies qui bordaient tous les chemins étroits et représentaient un danger et un risque de dégât sur le matériel agricole de plus en plus mécanisé, sophistiqué et large.

Le remembrement répondait à d'autres besoins impérieux qui étaient de plus en plus pressant dans le contexte de modernisation suite à la Seconde Guerre mondiale. La nouvelle attribution permit en effet de regrouper les propriétés dont les innombrables parcelles étaient mêlées entre elles et surtout morcelées. Ce morcellement obligeait parfois les exploitants à traverser les champs de voisins pour accéder à la parcelle à cultiver. Selon le géographe Jean Renard, le remembrement représente la face la plus visible de la Révolution agricole. La nécessité de restructuration entrainée par la motorisation et l'amélioration de la productivité imposait un regroupement et un agrandissement des parcelles d'exploitation jusqu'alors adaptées à une agriculture paysanne à traction animale<sup>23</sup>.

A Bazoges, on a créé des parcelles plus grandes pour faciliter le travail mécanisé : trente-six hectares d'un seul tenant à Loyauville, vingt-et-un hectares entre la Morinière, le bourg et la Roussière : facilitant l'arrosage, les travaux des labours et de moisson et la généralisation de nouvelles cultures comme le maïs. Au bulldozer, on a procédé à l'arrachage des buissons. Cela a nécessité un surcroît de travail pour les exploitants : prise du bois, récupération des ceps ou troncs, arbres, branches en mars et avril alors que le travail était ailleurs : semis, etc.<sup>24</sup>.

On avait demandé de repérer les arbres à conserver. D'anciens chemins parfois talutés (chemins creux) de deux ou trois mètres de large ont été mis en culture alors que de nouvelles dessertes agricoles, rectilignes, ont été créées. Les tracés et les terrassements par les entreprises de travaux publics<sup>25</sup> durèrent un an et créèrent de rares oppositions.

1976 a de surcroit été une année de sécheresse. Il a fait sec dès février-mars. Il y eut peu de blé donc pas de paille qu'il a fallu aller chercher dans le marais. De Bazoges un convoi de dix tracteurs-remorques est allé à Sainte-Radegonde-la-Vineuse chercher des bottes pressées. Cette année-là, après les choux et les betteraves, certains exploitants décident de semer leurs premiers mais mais le travail

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Entretiens avec Paul Frouin.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> https://bazoges-en-pareds.fr/fr/rb/153766/presentation-de-la-commune-

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Jean RENARD, *ibidem*, pages 421 à 426

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Entretien avec Émile Rouhaud

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Les entreprises étaient : SOETRA, CODEV, Charpentier à L'Oie, Sorin à Saint-Fulgent, entretien Paul Frouin.

de labour dans une terre trop sèche et dure se fait trop tard et les semis tardifs ont été en partie ratés. La récolte a été mauvaise! A Bazoges, les travaux entraînés par le remembrement -des tas de souches et de racines sont restés sur place parfois huit ans après le remembrement- cumulés aux effets désastreux de la sécheresse eurent eu un lourd impact sur le travail saisonnier.

Ce ne fut pas un remembrement raisonné. De l'avis des témoins, le remembrement ne pourrait pas s'effectuer de la même façon aujourd'hui. Il y a eu beaucoup d'arrachage d'arbres que la plantation de haies bocagère dans le début des années 2000 n'a pas remplacés. Les anciens chemins de type randonnée n'ont pas été conservés. Pourquoi a-t-on décidé de créer des parcelles de quarante hectares et pas de vingt hectares quand cela aurait suffi ?

Selon le géographe Jean Renard, en Vendée entre 1959 et 1998, 315 000 hectares furent remembrés parfois deux fois sur 565 000 hectares de SAU pour une superficie totale du département de 672 000 hectares. Le jugement serein reste difficile. Face aux objectifs et aux résultats la question se pose quant aux effets et aux modalités. Les opérations menées de façon uniforme n'ont pas tenu compte des diversités des structures foncières. Ce fut le cas à Bazoges pour la zone Nord-Est, vers La Vendrie et le Paliron, humide et boisée mais remembrée de la même façon que la plaine calcaire à l'Ouest de la commune<sup>26</sup>. Il existait aussi à Bazoges des secteurs de grande propriété constituée de métairies aux terres regroupées, dans lesquels le remembrement ne s'imposait pas. Le géographe Jean Renard précise qu'une analyse préalable des structures foncières, proposé en vain, aurait permis de faire des économies et de préserver des paysages. Le modèle unique, écrit-il était mal adapté aux fines discontinuités des structures agraires des bocages sans tenir compte de la diversité des héritages, de l'intelligence du passé<sup>27</sup>.

Entre le printemps 2010 et le printemps 2011, un travail d'inventaire des zones humides et des haies a été mené à la demande des élus de la commune de Bazoges-en-Pareds <sup>28</sup>. Mené par le CPIE Sèvre et Bocage -maison de la vie rurale à La Flocellère, ce travail a fait l'« état des lieux de la conservation du maillage bocager communal et d'évaluer le linéaire de haies à près de 200 km »<sup>29</sup>. Les secteurs de vallées (Loing et affluents) présentent aujourd'hui des maillages de haies denses et bien préservés et les secteurs linéaires les plus importants se situent au niveau de Pulteau, La Martinière et du Pont-des-Claies. Les secteurs de plateau ont quant à eux connu d'importantes modifications ; « autrefois très dense, clôturant de petites parcelles agricoles, le bocage de Bazoges a connu d'importants remembrements changeant complètement le paysage communal. » <sup>30</sup> Après avoir listé les rôles de la haie dans le bocage, l'étude concluait qu'un « renforcement du maillage bocager par plantations de nouvelles haies nous apparaît compatible avec le maintien de l'activité

<sup>26</sup> Entretien Paul Frouin.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Jean RENARD, « Le remembrement gagne les bocages. La transformation d'un paysage. », *op.cit*, pages 421 à 426.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Bulletin municipal 2012, pages 39 à 51.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> *Ibidem*, page 51

<sup>30</sup> *Ibidem*, page 50.

agricole en place », idée avec laquelle la majorité des exploitants actuel est d'accord. Il est donc dommage de constater parfois encore aujourd'hui l'arrachage des haies même en bordure de route.

Le remembrement de 1972-1975 ne fut pas le premier des grands changements dans le paysage rural et agricole de Bazoges et de la Vendée. On pourrait croire qu'avant la Seconde Guerre mondiale, les campagnes qui vivaient selon un rythme lent dans un temps long ne voyaient se renouveler sur des siècles que les mêmes pratiques dans des paysages immuables selon les mêmes intelligences de gestes héritées du néolithique. Il y eut cependant des ruptures. A Bazoges, un grand démembrement et une grande redistribution des terres eurent lieu en 1859 quand les derniers héritiers des anciens propriétaires féodaux ont vendu aux enchères le domaine de l'ancienne seigneurie de Bazoges ainsi que cette encombrante tour au centre du village.

C'était alors le temps des métairies qui elles-mêmes n'avaient pas toujours existé. Elles étaient apparues grâce à un autre grand changement foncier qui serait à dater de la fin du XVè siècle, à la fin de la Guerre de Cent ans. Ces deux ruptures et évolutions qui ont marqué paysages et structures des campagnes seront l'objet d'un second volet qui se proposera de les explorer l'an prochain dans ces pages. Le sujet est plus que jamais d'actualité

Merci aux Bazogeais qui ont bien voulu parler de cette époque pas si lointaine, parfois malgré leurs réticences.

Pardon à toutes les personnes à qui j'ai pensé et que j'aurais dû voir sur le sujet du remembrement et elles sont nombreuses.

Merci à tous les membres des équipes municipales successives dirigées par M. Éric Rambaud, maire de Bazoges qui a su accueillir ces pages d'histoire dans le bulletin municipal et m'accorder ainsi leur confiance.

Merci encore et toujours à Virginie Evrard, qui sait, à chaque fois que cela est nécessaire donner une impulsion au travail de recherche et d'écriture.

A. Rouhaud.